

Janvier 2025

www.crottet.fr

CROTTET

Mag

SOLIDARITÉ | RESPECT | PROXIMITÉ | HUMILITÉ | LOYAUTÉ | COHÉSION



M. le Maire et les membres
du Conseil Municipal vous
présentent leurs meilleurs
vœux pour cette
année 2025.

infos PRATIQUES

MAIRIE

N° DE TÉLÉPHONE
03 85 31 54 87

E-MAIL
mairie@crottet.fr

HORAIRES D'OUVERTURE (sauf exceptions)

**Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi
de 13h30 à 18h00**

PERMANENCE DU MAIRE

Le samedi en semaines impaires de 9h00 à 11h30

*Une question urgente, une réponse qui se fait attendre...
N'hésitez pas à appeler le secrétariat ou à vous déplacer.*

NUMÉROS UTILES

ADAPA	04 74 45 59 64
ADMR Rive de Saône	03 85 40 00 66
CDS (Centre Départemental de la Solidarité)	04 74 04 04 09
Communauté de Communes de la Veyle	03 85 23 90 15
FRANCE SERVICES VEYLE	03 85 30 83 51
Maltraitance enfants	119
Maltraitance personnes âgées	3977
Office du Tourisme	03 85 23 92 20
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Violences intrafamiliales et faites aux femmes	3919

Don de sang Calendrier 2025

Salle Annexe de la Mairie,
2 rue de la Verchère à Pont-de-Veyle

- Lundi 10 février de 15h00 à 19h00
- Lundi 28 avril de 15h00 à 19h00
- Lundi 21 juillet de 8h30 à 12h30
- Lundi 29 septembre de 15h00 à 19h00
- Lundi 8 décembre de 15h00 à 19h00

L'EFS vous recommande de prendre rendez-vous sur le site :
<https://dondesang.efs.sante.fr/>



Donner son sang,
c'est offrir la vie.



NAISSANCES

GARCIA Roxanne née le 5 janvier
AYÈD Adam, Habib né le 22 janvier
HUSSON Malo, Clarisse, Noah né le 9 mars
LUX Abbie, Wendy née le 23 mars
BROYER Zoé née le 11 avril
GEREL Ariana née le 20 avril
KERMARREC Léana née le 19 mai
KERMARREC Louna née le 19 mai
CARROZZA Milan, Salvatore né le 28 mai
THABARD PETIT Martin, Jules, Louis, Patrick né le 3 juillet
BRITO FERREIRA Margot, Valentine née le 19 août
FEGHOUL Narymane, Rabia, Rima née le 30 août
PIETTE PAQUELIER Maylee née le 18 novembre
DUVERNOIS Enzo, Didier, Patrick né le 22 novembre
LITAUDON HENRI dit **GUILLAUMIN Hope** née le 9 décembre



MARIAGES

GEORGET Sébastien Nicolas et **RAHAL Anne-Christine**
le 29 février
CHASSIBOUD Yves et **AKHMETZIANOVA Aliia Khaziévna**
le 30 mars
MEUNIER Cédric et **ROYER Aurélie**, Evelyne, Claudine
le 22 juin
BURET Fabien et **TERVILLE Michaël Lucien**
le 6 juillet
BERGERON Charly et **SEIGNEURET Alicia**
le 13 juillet
ROZANS Jean-Baptiste et **VU Cheng Yeng Clémence**
le 1er août
SIEURIN Ludovic Claude Max
et **GIRODON Camille Anne** Cassandre
le 17 août
DUBOIS Julian Jean Bernard
et **AHMAD ADLOUNI DIT RENNO Manal**
le 17 août
CHATELET Pierre-Yves et **AUCOURT Perrine**
le 31 août
FOUILLOUX Christian Robert
et **CAULEUR Nathalie Marie France Bernadette**
le 2 novembre



PACS

CODORNIU Bernard Jean et **PERROUX Dominique** Brigitte
le 26 février
LITAUDON Guillaume et **HENRI DIT GUILLAUMIN Laurine**
le 28 février
BOYER Maxime et **PRAS Maryline Catherine**
le 14 septembre
FLORIN Benjamin Franck et **BALLONAD Cécilia Ena**
le 4 décembre

DÉCÈS

BUNAND Michel Pierre André le 28 janvier
FONTANEL Bruno le 2 février
BOYER André Louis le 3 mai
RÉTY André le 1er juin
MARTINET Pierre André le 24 juillet
MEUNIER épouse DESPLANCHES Fernande Lucie
le 30 octobre
MATTERA Georges Louis le 4 novembre



Seules sont citées les personnes figurant dans les registres de l'État Civil de Crottet au moment de leur décès.

édito



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Très chères habitantes et très chers habitants de Crottet, Presque cinq années se sont déjà écoulées depuis le début de cette mandature, et il faut bien le reconnaître, ces cinq années furent très inhabituelles, marquées par des crises jusqu'alors inédites.

Dans ce contexte très particulier, vos élus ont fait le choix d'être courageux, attentifs, réactifs et proactifs pour l'avenir de notre belle commune.

Anticiper les besoins d'une population qui augmente, accompagner le quotidien de nos anciens, améliorer l'accueil de nos enfants, continuer à faire de la sécurité une de nos priorités, décarboner, fluidifier et apaiser les déplacements, préserver l'esprit de notre village... avec la préoccupation constante du développement durable, ce sont nos fondamentaux.

C'est ainsi que nous concevons notre engagement et cela passe par des choix à faire en fonction des budgets qui dépendent aussi des subventions nationales, régionales et départementales, étant rappelé que la région accorde une seule subvention par mandature.

Cette nouvelle édition du Crottet Mag' nous permet de partager avec vous toutes et tous notre travail, nos priorités, nos réalisations d'hier et nos projets de demain... avec le souci permanent de bien utiliser l'argent public et toujours dans l'intérêt général.

En 2024 le mois de septembre fut particulièrement riche avec deux événements d'une ampleur particulière : le 2 septembre c'était la rentrée des classes avec l'ouverture de notre nouvelle Cantine/Garderie qui bat chaque semaine des records de présence et le 7 septembre c'était le 80ème anniversaire de la libération avec la dénomination de notre Groupe Scolaire à la mémoire d'Armand Veille, jeune maire de Crottet, destitué par Vichy et assassiné par les nazis.

2025 sera l'année de la sécurité routière avec la réalisation des projets sur la RD28 (Montée de Bâgé), la RD933 (Route de Replonges) et la RD51c à Chavannes avec l'implantation de deux chicanes à l'entrée du hameau, côté rond-point vers la station d'épuration.

Dans cet édito je tiens aussi à rappeler toute l'importance de la Bibliothèque Municipale pour l'égalité d'accès à la lecture qu'elle garantit à tous les habitants de la commune et à exprimer tous mes remerciements à l'équipe des bénévoles qui l'animent et qui s'attachent à en faire un lieu ouvert propice aux échanges. Je n'oublie pas bien sûr les autres associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer des activités et pour nous apporter leur soutien dans l'organisation de certains événements. Les associations sont précieuses et nous aident à maintenir et développer le « bien vivre ensemble ». C'est essentiel et porteur de belles perspectives pour les années à venir. Rejoignez-les car elles ont besoin de vous pour remplacer les plus anciens.

Une petite maxime d'Albert Einstein pour conclure : « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ». Cela suggère l'importance de la persévérance dans la quête du progrès constant et du mouvement pour surmonter les difficultés et atteindre nos objectifs.

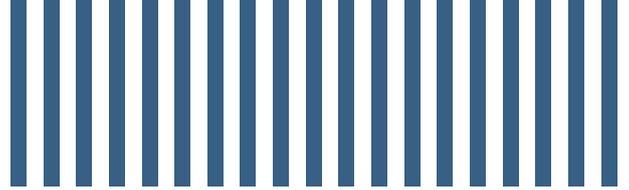
Je termine en vous présentant, ainsi qu'à vos familles, tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025.

Qu'elle soit synonyme d'excellente santé, de grande joie et d'un bonheur sans limite.

Vive Crottet, Vive la Paix, Vive la République, Vive la France.

Très chaleureusement,

Le Maire, Jean-Philippe Lhôtelais



PROGRAMMER / PLANIFIER / FINANCER

L'année 2024 a été vraiment bien remplie avec, entre autres, l'achèvement des travaux de la nouvelle Cantine/Garderie ouverte à son jeune public dès le premier jour de la rentrée scolaire 2024-2025 du 2 septembre 2024. L'attention portée au suivi du chantier tout au long de son exécution, soit environ 18 mois, a été payante puisque le planning a été strictement respecté et que la réalisation donne pleine satisfaction.

Mais là n'était pas le point final de l'opération. Avec ces nouvelles installations, nous avons dû nous engager sans attendre vers le basculement de tout notre Groupe Scolaire en 4ème catégorie alors que précédemment il était en 5ème catégorie (plus le chiffre est petit, plus les exigences sont grandes). En vertu des règles de sécurité applicables en 4ème catégorie contre l'incendie pour protéger les personnes, favoriser l'alerte et l'intervention des secours et limiter les pertes matérielles, en dehors des aspects administratifs à gérer, de nombreuses opérations sans doute très peu visibles, mais pourtant essentielles, ont été réalisées et ont demandé différents travaux : nouvelles issues de secours, renforcement des couloirs du fait de leur fonction coupe-feu, installation de nouvelles serrures...

En 2025 nous poursuivrons bien sûr toutes les opérations de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public et de renforcement de l'isolation de nos bâtiments publics dans le but évident de diminuer nos consommations d'énergie. Face à tous les écarts irresponsables que nous constatons au quotidien dès que nous nous déplaçons, la Sécurité Routière est à nos yeux un enjeu majeur. Aussi, l'avancement de nos projets visant à plus de sécurité et plus de sérénité dans notre village est un objectif prioritaire pour l'année qui s'ouvre avec :

- la réalisation des plateaux :
 - au Carrefour RD28/28c (Montée de Bâgé/Route de Saint-Jean/Rue du Gros Chêne) ;
 - au Carrefour RD933 (Route de la Madeleine/Rue de Saint-Paul/Chemin des Piquants) ;
- l'aménagement de la RD51c à Chavannes, de l'entrée du village jusqu'à la Croix ;
- sans oublier la portion manquante du cheminement piétonnier du Bief Godard intégré dans l'étude complète de la RD 28c (du carrefour avec le chemin des Meuniers à celui avec le chemin des Creuses).

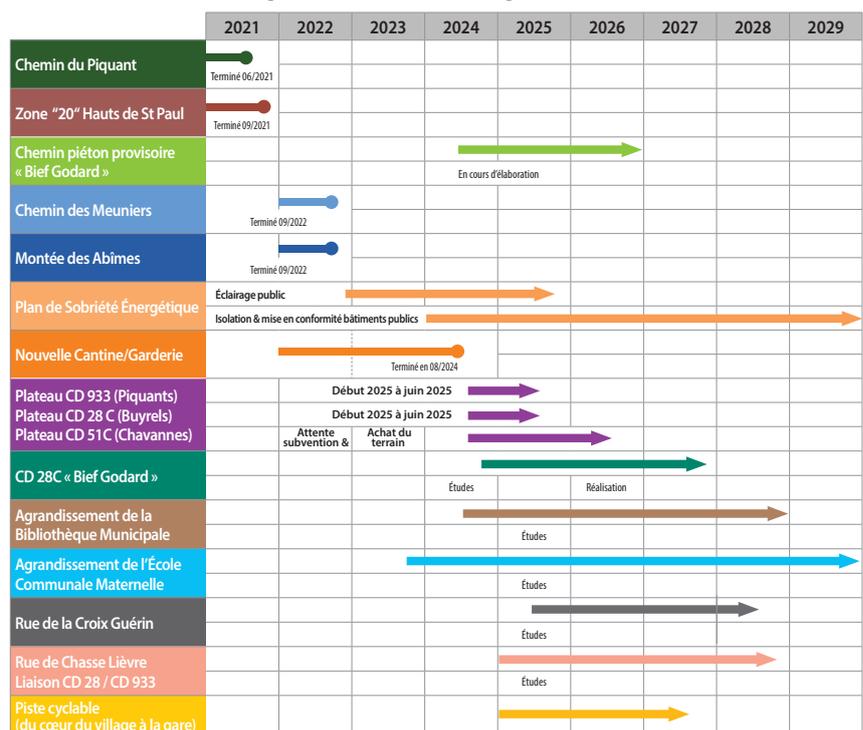
Compte tenu des subventions allouées par le département et de la nécessité de négocier l'achat de certains terrains, nous réaliserons les opérations de sécurité routière présentées en réunions publiques en mai 2024 en 2 fois :

- **2025** : RD28 (Montée de Bâgé), RD933 (Route de Replonges) et 2 chicanes à l'entrée de Crottet RD51C, rue de Chavannes en arrivant du rond-point côté station d'épuration
- **2026** : RD51c avec 2 chicanes complémentaires et l'aménagement du carrefour de la Croix, rue de Chavannes, et début du chantier du Bief Godard

Sachez aussi qu'un nouveau projet en collaboration étroite avec la Communauté de Communes de La Veyle est à l'étude : une piste cyclable entre le cœur du village et notre gare.

Soyez certains qu'aujourd'hui comme hier, et plus encore demain, l'équipe municipale est à l'ouvrage afin de réaliser tout ce que nous souhaitons apporter à notre beau village.

Échelonnement plan à 5 ans et plus...



UNE NOUVELLE CANTINE/GARDERIE POUR LES ENFANTS DE CROTTET



Le 2 septembre 2024, jour de la rentrée scolaire 2024-2025, la nouvelle Cantine/Garderie ouvrait ses portes aux enfants de notre commune.

Nous y battons presque toutes les semaines des records d'affluence : c'est maintenant plus de 160 enfants (120 après la COVID) qui déjeunent le midi et autour de 60 enfants que l'on accueille à la garderie.

Lancer ce beau et très important projet était donc bien essentiel pour cette mandature. Il aura fallu quatre bonnes années pour le réaliser avec différentes structures d'appui : le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ADIA 01 (Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain) et sa représentante Mme Sabrina HEYBERGER pour en finaliser l'essentiel.

Il nous a fallu ensuite choisir, à travers un appel d'offres de marché public, le maître d'œuvre travaux. Nous avons retenu la société AC3 CROPIER qui était représentée sur le chantier par son architecte Mme Cécile GALLY et son directeur travaux M. Jean-Pierre VEYRAT. Ce dernier a parfaitement su nous accompagner tout au long du chantier en tenant le calendrier initial de réalisation. C'est un point primordial que je tenais à saluer.

Ensuite c'est encore à travers un important appel d'offres de marché public que nous avons attribué les 15 lots de travaux à des entreprises locales dont le premier et un des plus importants (terrassement, réseaux...) à la SOCAFL, entreprise bien ancrée dans notre commune.

Notons aussi que cette nouvelle construction intègre des panneaux



photovoltaïques, objet du lot n° 14 de l'appel d'offres, installés au-dessus de la cuisine pour une autoconsommation globale par les différents bâtiments communaux du cœur du village (École, Cantine/Garderie, Bibliothèque, Salle des fêtes, Mairie et ateliers communaux).

Il aura fallu presque 18 mois pour réaliser et aménager dans les règles de l'art ce nouveau et beau bâtiment.

Je tiens à remercier chaleureusement Mme Véronique BERNARD, notre responsable du Périscolaire à qui nous devons la grande et belle harmonie des couleurs pour les commodités et le mobilier. Elle a été de toutes les réunions de chantier et, grâce à un travail minutieux et permanent, elle a su trouver les bons équilibres.



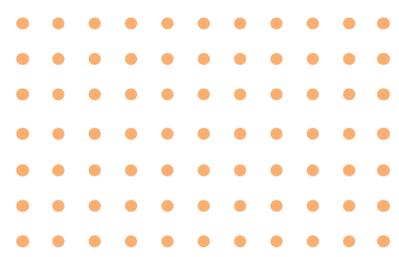
Et qu'en est-il du bilan financier ? Cette nouvelle Cantine/Garderie aura coûté 1,2 Million d'euros hors taxes avec 760.059 euros de subventions nous venant respectivement de :

• L'État	400.000 €
• La Région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes)	122.150 €
• Le Département	198.180 €
• Notre Communauté de Communes	39.729 €

Finalement la commune aura assumé la somme de 500.000 € en comptant tout le mobilier.

Enfin, le samedi 26 octobre, honorés de la présence du Président du Conseil Départemental, M. Jean DEGUERRY, du Président de la Communauté de Communes de la Veyle, M. Christophe GREFFET, de nombreux maires voisins et de vous toutes et tous venus en nombre, nous avons inauguré ce très bel ensemble.

Je termine en rappelant que cette année encore notre groupe scolaire, maintenant dénommé « Groupe Scolaire Armand Veille », accueille plus de 200 enfants. Une belle réussite pour notre commune à perpétuer.



VIE SCOLAIRE

L'école communale, de l'école maternelle à l'école élémentaire, sur un cycle global de 8 ans, est le lieu des apprentissages fondamentaux et de leur consolidation, mais aussi un lieu d'ouverture sur le monde.

Pour en témoigner et pour saluer le travail de l'équipe enseignante de notre école communale, aujourd'hui en charge de plus de 200 élèves, attardons-nous sur trois dates qui marquent bien cette ouverture.

LES *olympiades* DU 14 JUIN

Un long cortège constitué de tous les élèves de l'école, avec à sa tête M. le Maire, Jean-Philippe LHÔTELAIS, et M. le Directeur de l'École, Laurent COUDURIER-CURVEUR, s'est ébranlé vers 8h45, depuis l'école en direction du plateau sportif des Dagaillers, encadré par les enseignants, des personnels du périscolaire et des parents



d'élèves. C'était un beau défilé, festif et très coloré grâce à de multiples drapeaux fabriqués et portés par les enfants. La journée fut entièrement dédiée au sport avec pas moins de quinze épreuves dans diverses disciplines : basket, tennis, boccia⁽¹⁾..., belle manière pour l'école de marquer par anticipation l'événement sportif majeur de l'année que furent les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



⁽¹⁾ La boccia s'apparente à la pétanque, se joue en intérieur, sur une surface lisse, avec des balles en cuir. Elle est maintenant mieux connue du grand public grâce à la médaille d'or paralympique acquise avec brio par notre tricolore Aurélie AUBERT.

LE *spectacle de fin d'année* DU 27 JUIN



Clôturer l'année scolaire par un spectacle est toujours un moment fort, tant pour les élèves que les enseignants et l'équipe périscolaire. Les faire s'exprimer ensemble, sur une scène au travers d'un chant ou d'une danse, témoigne d'apprentissages autres que les fondamentaux incontournables que sont la lecture, l'écriture et le calcul, mais dont il faut aussi disposer pour bien se construire.

Il y eut d'abord le spectacle « Emilie Jolie » des CM1-CM2, préparé par Thierry DONADILLE, enseignant à la retraite résidant à Crottet, et les enseignants des classes concernées.

Puis ce fut le tour des élèves de CM2 avec « Dansons contre le racisme ». Au cours de l'année scolaire, dans le cadre d'un projet assurant la transversalité des apprentissages, les CM2 ont suivi plusieurs séances en Éducation Morale et Civique. Ils ont pu débattre, donner leur

point de vue, partager leurs émotions ou encore prendre en considération les idées de leurs camarades. Un module d'apprentissage en Éducation Physique et Sportive leur a permis de s'engager dans une démarche de création et d'expression en danse. Portant des masques de couleur, ils ont exprimé au public l'importance de la tolérance et du respect de chacun dans ses différences. Futurs citoyens, ils ont souligné que les

liens du vivre ensemble construisent la société.

Pour terminer, ce fut le temps pour M. le Maire de remettre à chaque élève de CM2, en partance pour le collège, un dictionnaire dédicacé, anglais ou allemand selon la LV1 choisie (première langue vivante), et une calculette scientifique, devenus symboles du passage imminent en 6ème.



L'OPÉRATION « *Nettoyons la Nature* » DU 27 SEPTEMBRE

Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, c'est important et l'équipe enseignante de Crottet ne manque jamais de s'associer à l'opération « Nettoyons la Nature » portée par les Centres E. Leclerc. Ce fut encore le cas le 27 septembre dernier : les enfants se sont investis avec bonne humeur et motivation dans leur mission de ramassage.

N'oublions jamais que les enfants sont les citoyens de demain, que les réflexes acquis dans l'enfance nous suivent pour la vie et que les adultes sont leurs modèles. Alors, après les enfants, **montrons l'exemple en participant nombreux au grand nettoyage de printemps du 22 mars prochain.**



NOS EMPLOYÉES

Un petit tour et puis s'en va...

Dans le Crottet Actu' du mois de juillet dernier, nous vous annonçons l'arrivée de **Mme Aurélie MEUNIER** en qualité d'adjointe administrative, plus particulièrement dédiée à l'accueil du public quatre après-midis par semaine. Au bout de quelques mois, elle fait le choix de démissionner et nous quitte le 25 octobre au soir. Nous lui souhaitons succès et épanouissement dans ses nouvelles orientations.

Elle est remplacée par **Mme Fabienne DAGAND** qui a débuté tout début janvier, sous couvert d'un contrat à durée déterminée de 6 mois, pour un temps de travail hebdomadaire de 17 heures. Elle nous vient de la commune de Chanoz-Châtenay.



En qualité d'employée communale, elle était au service de la collectivité depuis 22 ans...

Du fait de sa mission en particulier auprès des enfants, tant à la garderie qu'à la cantine, et à la bibliothèque comme support de la municipalité aux bénévoles, travail qu'elle appréciait beaucoup, vous êtes nombreuses et nombreux à connaître **Mme Graziella GUIBERT**. Elle a décidé de mettre fin à son activité professionnelle le 30 septembre 2024. Nous lui présentons tous nos remerciements pour le travail accompli et lui souhaitons le meilleur aux côtés de ses proches.

C'est **Marianne LABRUYÈRE** qui lui succède, avec une prise de fonction le 24 septembre 2024.



Un passage de relais tout récent...

Fille de M. Raymond PAGNON qui fut membre du conseil municipal de Crottet pendant 30 ans, de 1947 à 1977, **Catherine BADOUX** a passé près de 36 ans au service de la commune en qualité de secrétaire de mairie, tandis que son époux Jean-Paul a lui aussi consacré les 16 dernières années de sa carrière à notre commune en qualité d'agent technique qu'il a quittée au printemps 2023. Crottet, une affaire de famille et de fidélité... Selon la formule



consacrée, Catherine a fait valoir ses droits à la retraite pour ouvrir dès le 1er février 2025 une nouvelle page de vie avec Jean-Paul. Nous la remercions pour sa longue contribution aux affaires de la commune et lui souhaitons une belle et heureuse retraite à deux.

Le passage de relais a débuté le 2 décembre avec l'arrivée de **Mme Laurence PLÉNARD**. Laurence réside à Saint-André-de-Bâgé aux côtés de son époux M. Philippe PLÉNARD qui est le maire de la commune. Elle dispose d'une solide expérience notamment acquise à la mairie d'Ozan pendant 22 ans.

Nous souhaitons la bienvenue à nos trois nouvelles arrivantes, Marianne LABRUYÈRE, Laurence PLÉNARD et Fabienne DAGAND, et une bonne intégration au sein de nos équipes.

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (CME)



Installé à la rentrée scolaire 2023-2024 et obligatoirement constitué de 3 élèves de CE2, 3 élèves de CM1 et 3 élèves de CM2, le CME évolue forcément à chaque nouvelle année scolaire du fait du départ des CM2 pour le collège (cf. Crottet Mag' – Janvier 2024)

C'est ainsi que Jessy BELLIER, Harry BOYER et Lily-Rose PERCHAUD, première mairesse du CME, ont quitté l'école communale et que des élections ont été organisées pour la désignation de 3 nouveaux représentants de la classe de CE2, les CE2 de l'année précédente glissant vers le CM1 et les CM1 de l'année précédente glissant vers le CM2. Ont été élus Noam DA COSTA, Louane MORIN et Talys RAMON.

À l'occasion du CME du 5 novembre dernier, ont fait acte de candidature pour devenir maire les 3 élèves de CM2 : Margaux MONTERET, Jules PALAUD et Ashina SHOULI. C'est cette dernière qui a été élue et qui s'est vue remettre son écharpe de maire. Félicitations aux nouveaux membres du CME et à la nouvelle mairesse, la deuxième de la jeune histoire du CME. Que nos jeunes enfants puissent ainsi continuer l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté et exprimer leurs idées et leurs attentes que nous accueillerons toujours avec attention.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DE CROTTET ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

CE2

Noam DA COSTA
Louane MORIN
Talys RAMON

CM1

Mathis CHOLOT
Elia DESCOMBES
Théo KUMPF

CM2

Jules PALAUD
Margaux MONTERET
Ashina SHOULI

Arshina SHOULI
devenant la deuxième
maïresse du CME

UNE MUTUELLE COMMUNALE

C'est une question importante que notre 4ème adjointe, Chantal Collard, n'a pas oubliée. Un appel d'offres a été lancé il y a quelques semaines déjà. Les réponses seront analysées pour en extraire la plus avantageuse et la rapprocher de la mutuelle lancée officiellement en octobre dernier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous ne manquerons pas de communiquer sur le sujet dès que nous disposerons de toutes les informations.



RENOUVELLEMENT DU LABEL 2 FLEURS VILLES & VILLAGES FLEURIS



En 2018, notre commune recevait le label 2 fleurs Villes & Villages Fleuris alors que précédemment elle était répertoriée en 1 fleur. Rien n'étant jamais acquis, le 3 juillet 2024, M. le Maire accompagné d'un de nos agents techniques et quelques membres de Crottet Fleurs & Nature, Marc Charrière, Bernard Rebeschini et Jean Collard, respectivement coprésidents et trésorier de l'association, recevaient une délégation du jury régional pour le contrôle du label 2 fleurs.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire au vu du libellé, le label Villes & Villages Fleuris ne récompense pas seulement le fleurissement, mais aussi l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, en prenant en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Malgré des réalisations allant de notre point de vue dans le bon sens par rapport à ces critères :

- Désimperméabilisation de l'ancienne route RD 933 au rond-point de la Villeneuve
- Plantation d'arbres sur deux sites : rond-point de la Villeneuve et espace communal des Dagaillers

- Implantation de bancs au cœur du village, de bancs et de tables sur l'espace communal des Dagaillers
- Aménagements spécifiques pour la préservation de l'environnement : panneaux photovoltaïques au-dessus des locaux techniques de la nouvelle cantine/garderie et implantation d'une nouvelle cuve de récupération des eaux pluviales



- Unité de compostage au cœur du village
- Fermeture du puits communal aux Dagaillers pour limiter les risques qu'il faisait peser sur la nappe phréatique des cailloutis de la Dombes
- Et surtout déploiement par Crottet Fleurs & Nature d'un fleurissement plus durable avec l'utilisation de vivaces, graminées et arbustes, un arrosage manuel ciblé avec de l'eau de récupération, la généralisation du paillage...



Le verdict est en demi-teinte : le renouvellement du label 2 fleurs a bien été prononcé, mais pour une période de 1 an au lieu de 3, le jury régional précisant en conclusion qu'il aurait aimé une meilleure prise en compte des critères du label avec une vision végétale et environnementale plus globale sur l'ensemble de la commune. Les points d'amélioration listés par le jury sont très nombreux et certains ne peuvent raisonnablement pas être envisagés pour des questions évidentes de coût, comme l'abandon de la taille des haies au tracteur et à l'épareuse au profit d'une taille au sécateur (nous avons 15 km de haie) et l'abandon du désherbage mécanique au cimetière au profit d'un désherbage manuel.

Naturellement nous reconnaissons toute la valeur du label Villes et Villages Fleuris, mais aujourd'hui la question se pose de savoir s'il est adapté aux moyens dont dispose une commune rurale telle que la nôtre, d'autant plus que les bénévoles de Crottet Fleurs & Nature, pierre angulaire du dispositif d'embellissement, vieillissent et attendent toujours qu'une relève émerge.

Il n'y a assurément aucun doute à avoir quant à l'engagement de la municipalité pour toujours donner la part belle au végétal et mettre au cœur de ses préoccupations la préservation de l'environnement et de la biodiversité, mais la voie à emprunter pourrait être hors labellisation...



Cimetière d'Annemasse – Ville classée 4 fleurs

LE CIMETIÈRE : LIEU DE MÉMOIRE, D'HOMMAGE ET DE RECUEILLEMENT

La vocation du lieu exige un entretien strict, une charge amplifiée par l'abandon des produits phytosanitaires depuis le 1er juillet 2022 dans tous les espaces fréquentés par le public ou à usage collectif.

Mais peut-être pourrions-nous montrer un peu plus de tolérance et envisager un cimetière moins minéral et plus verdoyant en acceptant que l'herbe gagne du terrain.

Les cimetières de demain vont se rapprocher des ambiances des cimetières d'antan où la végétation était beaucoup plus présente et acceptée : dans le passé certaines communes proposaient des bons de fauche à la population...

Sans envisager un changement trop radical et brutal, osons considérer d'autres alternatives, surtout si elles sont moins onéreuses et plus favorables à la biodiversité. Des communes l'ont fait et la gestion de leur cimetière est citée en exemple.



Cimetière en gestion différenciée zéro phyto

L'AMBROISIE



1 plant
d'ambrosie
= 3 000 graines

1 graine
= 20 ans de
longévité dans le
sol avec un taux
de germination
de 85%

Le grain de
pollen
= Très allergène,
aéroporté
jusqu'à 40 km

1 plant
= 1 milliard de
grains de pollen

5 à 10 grains/
m³ d'air
= risque d'allergie
(contre 50 grains/m³
pour les graminées)

13 %
de la population
rhônalpine est
allergique

CHIFFRES CLÉS

Selon les informations disponibles sur le site de la Chambre d'Agriculture (<https://ain.chambres-agriculture.fr/dossiers-ain/detail-du-dossier-ain/lambroisie-un-veritable-fleau>), **l'Ain est le cinquième département de France, en termes d'infestation par les ambrosies.**

Les chiffres publiés en juillet 2024 et issus des données de l'ARS (Agence Régionale de Santé) doivent nous conduire à renforcer drastiquement la lutte contre cette plante invasive :

- Dans l'Ain, 540 000 personnes (87 % de la population) sont exposées plus de 20 jours à un risque allergique ambrosie important dont 47 000 personnes (7,6 %) exposées plus de 40 jours ;
- En fonction des niveaux d'infestation, on estime que 10 à 21 % de la population

présentent des symptômes allergiques ;

- Dans l'Ain, les dépenses de santé liées à la pollinose à l'ambrosie sont de 2,6 millions d'euros par an.

Par arrêté préfectoral, obligation est faite à tous les gestionnaires de terrains, les exploitants, les propriétaires, les locataires... sur toutes les surfaces (domaine public, privé, cours d'eau linéaires, parcelles agricoles...) de détruire l'ambrosie dès l'apparition des plants, avant la floraison et impérativement avant la grenaison.

Dès le mois de juin ou de juillet, une nouvelle campagne d'information sera lancée par affichage, PanneauPocket, messagerie...

PROCHAINE OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

La propreté, c'est l'affaire de tous !
L'après-midi du 27 septembre dernier, les enfants de notre école communale et leurs enseignants entraient en scène, équipés de gants et de sacs, pour une collecte de déchets sur quelques secteurs de notre territoire. La bonne humeur régnait dans les groupes et tous semblaient être fiers de faire un geste utile.

Suivons leur exemple et retrouvons-nous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, en solo, en couple ou en famille, **pour une matinée citoyenne le samedi 22 mars prochain** pour le grand nettoyage de printemps. Ensemble conservons un cadre de vie agréable et affirmons par nos actes notre attachement à un environnement et une biodiversité préservés. Nous le devons bien à Dame Nature.

SI NOS DÉCHETS N'ÉTAIENT PLUS DES DÉCHETS ...

Ce n'est pas une utopie : En quelques années, nos déchets ont abandonné leur statut d'indésirables pour devenir des matières premières. Une bonne partie du chemin a été parcourue, mais des efforts restent à accomplir pour que cette révolution soit pleinement achevée.

Recycler nos déchets, c'est économiser nos ressources naturelles, préserver notre environnement et notre santé

Les biens que nous consommons sont produits à partir de matières premières qui ne sont pas inépuisables. Réemployer nos déchets ou les transformer en matières premières secondaires, c'est économiser les ressources naturelles qui risquent de nous manquer demain. Ainsi, en recyclant 1 tonne d'aluminium, on économise 2 tonnes de bauxite (minerai d'aluminium), en recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres, en recyclant 1 tonne de plastique on peut économiser 800 kg de pétrole brut. Fabriquer de nouveaux produits à partir de matières premières recyclées économise aussi de l'énergie, car l'extraction et la transformation des matières premières consomment plus d'énergie que leur recyclage. Refondre des canettes d'aluminium c'est ainsi économiser 95 % de l'énergie qui aurait été nécessaire à l'obtention du métal à partir du minerai.

Les déchets abandonnés polluent l'air, l'eau, le sol et causent des dommages à la faune ou à la flore. Ces pollutions peuvent altérer notre santé ; régulièrement émergent des «affaires» pour nous le rappeler.

Seuls des déchets triés peuvent être recyclés

Le tri est un préalable obligatoire au recyclage ; à défaut les déchets non triés ne peuvent être considérés que comme des ordures ménagères et traités comme telles. Nos ordures ménagères (déchets non triés), collectées par le SMIDOM, sont soit incinérées à Villefranche/ Saône pour produire de l'électricité, ou de la vapeur et alimenter le réseau de chauffage urbain, soit grossièrement triées et traitées à Viriat dans un centre de méthanisation pour obtenir du biogaz et du compost. L'incinération, bien que moins polluante que l'enfouissement pratiqué pendant des décennies, dégage toutefois des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique.

Trier ses déchets, c'est bon pour la planète

Il est indéniable que trier ses déchets constitue une contrainte, mais il n'y aura aucun retour en arrière possible, alors trions avec bonne humeur, du mieux que nous pouvons, en ayant conscience d'œuvrer pour le futur, pour préserver l'avenir de nos enfants.

Nous trions d'ailleurs depuis des années : notre production d'ordures ménagères non triées (celles collectées une semaine sur deux par le SMIDOM) est ainsi passée de 179 à 101 kg/habitant/an entre 2012 et 2023.

Dans le même temps la part de nos déchets effectivement recyclés augmente, atteignant à ce jour 32 kg par an et par habitant.

Et les «erreurs» de tri... elles nous coûtent très cher

Nous acheminons nos déchets triés soit en déchetterie, soit au PAV (Point d'Apport Volontaire), dont 4 sont installés à Crottet. Le PAV recueille :

- Les papiers et journaux dans les colonnes bleues ;
- Les emballages ménagers dans les colonnes jaunes ;
- Le verre dans les colonnes vertes ;
- Les TLC (Textiles – Linge - Chaussures) dans les colonnes « LE RELAIS » installées sur certains PAV comme celui des Dagaillers.

Une majorité d'entre nous trie consciencieusement ses déchets, toutefois des erreurs persistent qui compromettent la qualité du produit des colonnes. Il est vrai que certaines exclusions d'une colonne de tri nous paraissent bizarres (ex : seul le verre alimentaire est valorisé, c'est-à-dire celui qui a contenu des aliments), elles correspondent en réalité aux limites de la capacité technique de l'usine qui valorise ce déchet. Cela explique aussi que d'une région à l'autre les éléments recyclables peuvent légèrement différer. Pour éviter les erreurs, **relisons régulièrement les consignes de tri** qui figurent sur les colonnes des PAV, sur le site internet et les publications du SMIDOM.



A côté des erreurs de tri, les PAV sont régulièrement le siège d'incivilités variées, en particulier le dépôt de sacs d'ordures ménagères non triées et de déchets divers, soit dans les colonnes de tri, soit à l'extérieur des colonnes des PAV. Nous avons tous vu, certains jours, ces tas d'ordures autour des PAV, nuisibles à notre cadre de vie, reflet de l'incivilité de certains de nos concitoyens. C'est le SMIDOM qui se charge du ramassage des ordures qui souillent les PAV, puis de leur tri.

Les erreurs de tri nous coûtent 218 000 € par an, et les incivilités 100 000 € ; cela représente 9 % du montant de nos factures.

La gestion de nos déchets par le SMIDOM est aujourd'hui nettement moins coûteuse que celle de la plupart des organismes de gestion des ordures ménagères qui nous entourent. La diminution des erreurs de tri constitue un levier notable pour éviter une hausse de nos factures, et nous en sommes les seuls acteurs.



Lutter contre les incivilités

Le montant indiqué ci-contre n'inclut pas le temps passé par les employés municipaux au nettoyage des trottoirs et fossés régulièrement souillés de déchets éparés (emballages, canettes et bouteilles...), voire de sacs poubelles bien remplis.

C'est donc la collectivité dans son ensemble qui supporte financièrement le comportement léger, irresponsable, voire délictuel de celui qui souille la commune de ses déchets. Le fait d'abandonner des ordures hors des lieux prévus à cet effet constitue en effet une infraction passible d'une amende allant de 256 € à 1 500 €, voire davantage lorsqu'il y a pollution.

La quasi-totalité des communes est concernée par les dépôts sauvages d'ordures ; certaines y remédient en équipant les sites sensibles d'un dispositif de vidéo-surveillance, pouvant être couplé à de l'intelligence artificielle, ce qui facilite l'exploitation des images. Votre équipe municipale évoque cette possibilité pour surveiller les PAV lorsque les incivilités dépassent ce qui est supportable. A ce jour toutefois, elle considère encore qu'il serait dommage d'utiliser à des fins de surveillance des sommes qui pourraient être mieux employées au bénéfice de notre collectivité.



Conclusion

A notre modeste échelle, nous pouvons chacun, en triant soigneusement nos déchets, contribuer à économiser les ressources au bénéfice des générations à venir. Ce tri exige un léger effort qui en vaut la peine, pour diminuer le coût de la gestion de nos déchets, pour préserver notre cadre de vie et celui de nos enfants et parce qu'il n'y a pas d'autre voie possible. Il s'agit de la démarche responsable de celui qui prend en compte l'impact de ses déchets sur l'environnement, la santé et la société.

LES COMMÉMORATIONS DES 7 & 8 SEPTEMBRE



Le 4 septembre 1944, le passage des troupes américaines faisait souffler sur notre région un vent d'espoir et de renouveau, après quatre années d'occupation par l'Allemagne nazie. Les jours suivants furent entièrement dédiés à la joie de la libération. Mais pour certaines familles du canton, ces larmes de joie avaient toutefois un goût amer car elles pleuraient l'un de leurs proches, victime de la barbarie nazie. À l'échelle du territoire de la Veyle, on dénombre ainsi, entre 1939 et 1944, 127 personnes ayant perdu la vie pour défendre la France, parfois dans l'anonymat : combattants, résistants, prisonniers, déportés ou victimes civiles. Si le nom de certains a ensuite été honoré lors des commémorations de l'armistice, tout le monde ne sait pas forcément dans quelles circonstances ils ont péri.

L'heureux 80ème anniversaire de la Libération était donc l'occasion idéale pour leur rendre hommage et les cérémonies qui se sont déroulées les 7 et 8 septembre 2024 à Crottet ont permis de mettre la lumière sur ces combattants de l'ombre. À Crottet c'était aussi le malheureux 80ème anniversaire de l'assassinat par les nazis de son jeune maire, Armand VEILLE, révoqué auparavant par les autorités de Vichy.

C'est devant un très nombreux public composé de la Directrice du Cabinet de la Préfète de l'Ain, d'anciens combattants, de plus de 40 porte-drapeaux, de militaires encore en activité dont deux généraux, de pompiers, de maires des communes de l'intercommunalité et d'autres communes voisines, de nombreux descendants des victimes et de plusieurs centaines de personnes que la cérémonie a commencé. Après les mots d'accueil chaleureux et plein

d'émotion prononcés par notre Maire, Jean-Philippe LHÔTELAIS, le Président de la Communauté de Communes de la Veyle, Christophe GREFFET, a retracé le parcours de certains des habitants de notre territoire, en s'appuyant sur des témoignages précis. Sa narration était

Conseil Municipal Enfants de Crottet sont venus déposer un à un sur les marches de la cour de l'école le portrait de ces habitants, à qui on reconnaissait ainsi le statut de héros. Devant une assistance debout marquant ainsi tout son respect, les noms des victimes étaient égrenés par



illustrée sur un écran géant présentant des photos d'époque grâce auxquelles on pouvait enfin mettre un visage sur un nom maintes fois prononcé. Le public a ainsi pu mesurer à quel point il était courageux d'oser désobéir pendant cette période. Et l'émotion était palpable quand les jeunes élèves de la classe défense du Collège du Renon de Vonnas et les très jeunes élus du

Agnès RENOUD-LYAT, Vice-Présidente de la Commission Tourisme et Culture de la Communauté de Communes de la Veyle.

Les Victimes de la Guerre 1939-1945

Celles qui résidaient à Crottet et celles qui venaient d'ailleurs et qui sont tombées sur le sol de notre commune

CATHERIN Maurice
FALLAVIER René
GUDEFIN Marcel
GUYENNET Adrien (François)
LAMBERT Aimé Thomas
MARTIN Jean
OLIVIER Léon
PICHON Éloi (Paulin)
PIERRE Maurice
RIDET Alexis
ROZIER Albert
TORTET Rémi
VEILLE Armand
WIESENBACH Jean-Louis



Quelle émotion sur l'estrade quand la jeune mairesse du Conseil Municipal des Enfants de Crottet, Lily-Rose PERCHAUD, s'est avancée pour poser sur un trépied le portrait d'Armand VEILLE entouré de son écharpe de maire de l'époque. Jean-Philippe LHÔTELAIS, dont l'émotion était palpable, est venu retracer le parcours d'Armand VEILLE en soulignant combien il avait su donner une nouvelle dimension pleine de modernité à sa commune.

Puis est venu le moment du témoignage ô combien touchant de Paule DUPUIS, fille



d'Armand VEILLE qui a suscité beaucoup d'admiration ; cette jeune dame de 89 ans a évoqué avec une grande dignité l'annonce de la mort de son père alors qu'elle n'avait que 9 ans. C'est pour saluer son courage et son engagement pour Crottet que le Conseil Municipal mené par Jean-Philippe LHÔTELAIS a tenu à dévoiler au terme de la cérémonie le nouveau nom de l'école communale, qui devient désormais le « Groupe Scolaire Armand VEILLE ». Notons que le panneau a été réalisé par l'entreprise ATELIER HERBICK METAL basée à Crottet depuis 2017 et qui jouit d'une excellente réputation en menuiserie métallique et en serrurerie.

La cérémonie s'est terminée par le défilé de toutes les autorités au monument aux morts, fleuri comme il se devait, moment empreint d'une grande intensité.



Tout au long de la journée, les animations musicales des années 40 se sont succédé. Les 800 à 1000 visiteurs ont pu remonter le temps dans les rues pavoisées du village, au milieu des véhicules d'époque et des matériels de pompiers fort anciens. Ceux qui le souhaitaient ont profité d'un tour de calèche et tout le monde a levé les yeux lors de la parade aérienne qui a clôturé la cérémonie.

De nombreuses associations de la commune s'étaient mobilisées pour la réussite de ce week-end commémoratif, pour monter puis démonter les barnums destinés à abriter les buvettes et le repas du samedi soir, et aussi pour proposer aux visiteurs de quoi se rafraîchir et se nourrir.

La journée du samedi s'est achevée par un beau feu d'artifice aux couleurs du drapeau français, qui a finalement été tiré malgré les caprices de la météo. Et même si la pluie avait fait fuir une partie des visiteurs, cela n'a pas empêché les plus motivés de se réfugier ensuite sous le préau de l'école pour participer au grand concert-karaoke animé par les talentueux musiciens mâconnais du Crescent, au cours duquel le public a chanté à tue-tête les tubes de la culture musicale populaire française.

Le dimanche 8 septembre a permis de revenir en images sur la période de l'occupation et de la libération, au travers de deux films documentaires : « Les Larmes de la Libération », réalisé par Cathy Gimenez et « Les témoins de la libération de Crottet racontent », réalisé par Georges Poncin. Les projections ont eu lieu dans la Salle des fêtes, où étaient également visibles deux expositions : l'une « La Veyle occupée, la Veyle libérée » préparée par la Communauté de Communes et l'autre : « Crottet, documents et chroniques d'une guerre » constituée par les bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Crottet.

Quant à la dernière animation musicale, elle a été assurée à l'heure de l'apéritif par le Big Band Bresse Band Blues, une belle manière de clôturer dans la bonne humeur ces deux jours de festivités.



QUI DIT 2024, DIT JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES AVEC DU BLEU, DU BLANC ET DU ROUGE À GOGO, DE QUOI DONNER DES ENVIES...

L'année 2024 a été particulièrement riche en événements et il en est un qui, pour le bien qu'il nous a fait, restera assurément gravé dans la mémoire d'un grand nombre d'entre nous. Il s'agit bien sûr des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui se sont déroulés respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre.

Après une séquence électorale ô combien tendue et heurtée, alors que le pire avait été annoncé, les Jeux de Paris 2024, portés avec brio par Tony Estanguet placé à la tête du comité d'organisation, se sont révélés spectaculaires, festifs, populaires, inclusifs, paritaires générant un immense moment de joie, d'unité et de fierté pour la France, Paris devenant pour un temps le centre du monde avec la mise en lumière d'un patrimoine exceptionnel devenu terrain de jeu pour des milliers de sportifs d'exception : la Seine, le Grand Palais, l'Hôtel de Ville, le Trocadéro, le Jardin des Tuileries, le Château de Versailles...

Et, face à la réussite indéniable du plus grand événement sportif de la planète, tant dans l'organisation, que dans la gestion des spectateurs et de la sécurisation, que dire de nos athlètes tricolores ?

Avec une magnifique moisson de titres, fruit d'un travail colossal avec sélectionneurs, entraîneurs, experts, personnels médicaux, cadres techniques, fédérations..., ils nous ont littéralement fait vibrer et nous ont embarqués dans l'aventure de la gagne, faisant émerger dans le pays France enthousiasme et sentiment d'appartenance. Quel exploit dans l'exploit !

Formidable accélérateur pour l'évolution de notre regard sur le handicap et socle d'une campagne gouvernementale pour la promotion de l'activité physique et sportive déclarée Grande Cause Nationale 2024 de santé publique dans notre pays pour lutter contre les effets délétères de la sédentarité ⁽¹⁾ ⁽²⁾, les Jeux de Paris 2024 auront aussi immanquablement donné une envie irrésistible à de jeunes sportifs de devenir de travailler plus dur encore pour se hisser au plus haut niveau et peut-être pouvoir dire un jour pourquoi pas moi...

Toutes celles et tous ceux qui ont soulevé notre ferveur et notre enthousiasme lors des Jeux de Paris 2024 ont d'abord été des enfants, puis des adolescents qui très tôt ont démontré une aptitude particulière vite identifiée par les clubs sportifs.

Ainsi, après un passage obligé au travers des phases de repérage et de détection visant à découvrir les plus prometteurs, **deux jeunes filles de Crottet sont aujourd'hui engagées dans une pratique sportive à haut niveau et participent à des compétitions au niveau national.** Nous ne sommes plus dans le sport de loisir, ni même dans le sport compétitif à niveau local ou régional. Avant de vous les présenter, parlons un peu de leur quotidien.

Avec courage et détermination, mais aussi et fort heureusement avec plaisir malgré les sacrifices, toutes deux conjuguent études, entraînements et compétitions.

Pour elles, leurs parents et leur club, il faut savoir que la réussite sportive ne peut se concevoir que si la réussite scolaire est aussi au rendez-vous : elles doivent en effet impérativement disposer des outils et compétences indispensables pour construire leur future reconversion.

Ainsi leur temps de travail hebdomadaire cumulé va bien au-delà des 35 heures... et toutes deux ont développé un sens très aigu de l'organisation et de l'anticipation pour mener de front scolarité et passion sportive. Quant à leurs parents, ils respectent tous le choix de leur fille, ils l'encouragent et l'accompagnent, tant moralement que dans les très nombreux déplacements liés aux entraînements et aux compétitions, et jamais (tous nous l'ont assuré) n'exerceront leur autorité pour imposer à leur fille de continuer si ce n'est plus son choix véritable.

COMME UN POISSON DANS L'EAU LALIE DAUJAT

- Filles de Noreen Lesselier et Julien Daujat
- 14 ans, en classe de 3ème au collège George Sand à Pont-de-Veyle
- Ses modèles : Florent Manaudou et Maxime Grousset

Après avoir pratiqué le triathlon (natation/cyclisme/course à pied) au Triathlon Mâcon Club, discipline qu'elle a découverte à la télévision alors qu'elle n'avait que 8 ans et après avoir remporté l'or en aquathlon (natation/course à pied) en juillet 2023 aux Championnats de France Jeunes par équipe, l'eau s'impose à Lalie comme son élément de prédilection et sa bulle de concentration.

Le club Mâcon Natation l'a bien compris et lui a ouvert ses portes. Sous la direction de son coach, Antoine Orset, et portée par l'esprit d'équipe et de cohésion qui règne dans le club, Lalie cultive son talent avec une spécialité, la brasse. Elle avance, s'épanouit et tient aussi à dire que son club est devenu sa deuxième famille.

La saison 2023-2024 fut très riche en événements pour Lalie. Dès cette première année :

- elle remporte le Championnat Bourgogne Franche-Comté en équipe 4x50 m relais 4 nages,
- elle se qualifie aux championnats de France Benjamins, Juniors et Open pour le 100 m et 200 m Brasse, distance sur laquelle elle ouvre les portes de la finale : elle termine 8ème française dans sa catégorie d'âge et bat en prime le record départemental de Saône-et-Loire des 14 ans.

Autant de performances qui permettent à Lalie de porter un rêve : participer aux Jeux Olympiques de 2028 ou 2032. Pierre de Courbertin n'a-t-il pas dit : « Le succès n'est pas un but, mais un moyen de viser plus haut ».



⁽¹⁾ Bouge 30 minutes chaque jour

⁽²⁾ Selon l'ONAPS (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité) la France est classée 119ème sur 146 pays en termes de pratique physique



À L'AISE DANS SES BASKETS ÉLISE TURCHET

- Fille de Caroline et Grégory Turchet
- 15 ans, en classe de seconde au lycée Lamartine à Mâcon ⁽³⁾
- Son modèle : James LeBron, basketteur américain considéré comme le meilleur ailier de l'histoire de la NBA (National Basketball Association : championnat professionnel de basket-ball américain : c'est le plus réputé au monde)

Petite, elle était déjà grande ! Elle fait ses débuts avec un ballon de basket dans la cour de l'école communale de Crottet : face à ses petits camarades garçons, elle ne s'en laisse pas conter... et poursuit sur sa lancée au Basket Club de la Veyle.

Après une 6ème et une 5ème au collège Georges Sand de Pont-de-Veyle, elle est orientée vers le Pôle Espoir Bourgogne Franche-Comté de Dijon où elle fait ses classes de 4ème et 3ème et pratique le basket à haute dose, mais à distance du cocon familial.

Alors qu'elle se classe parmi les 72 meilleures joueuses de France nées en 2009, après une batterie de tests, elle est recrutée en septembre 2024 par le Centre de Formation du CBBS (Charnay Basket Bourgogne Sud) ⁽³⁾, niveau national.

C'est le champ de tous les possibles qui s'ouvre et Élise entend bien tout donner pour atteindre son objectif : devenir joueuse professionnelle et envoyer plein de pépites à 3 points au buzzer (tir lancé juste avant l'expiration du temps sur le chronomètre de jeu et qui passe dans le panier après que la sonnerie a retenti). Le chemin est certes encore long, mais elle dispose maintenant de toutes les clés et, comme le disait Pierre de Coubertin, sait que chaque difficulté rencontrée est l'occasion d'un nouveau progrès.

Tandis que Lalie Daujat et Élise Turchet sont bel et bien entrées dans le monde du sport de haut niveau et qu'à ce titre nous leur exprimons toute notre admiration et nos encouragements, il est une toute jeune fille, Timéa Landrix, qui pourrait peut-être marcher un jour dans les pas de son aînée Élise.

TIMÉA LANDRIX

- Fille de Marjorie Nallard et Sébastien Landrix
- 11 ans, en classe de 6ème au Collège George Sand à Pont-de-Veyle
- Ses modèles : Marine Johannès et Coralie Chabrier

Timéa joue au basket depuis l'âge de 5 ans et, tout comme Élise, c'est le Basket Club de la Veyle qui lui permet de démarrer et d'avancer.

2024 est pour Timéa l'année de tous les changements : elle fait son entrée au collège et, après avoir été sollicitée par le Basket Club de Viriat qu'elle ne peut rejoindre en raison de son éloignement par rapport au domicile familial, elle passe des tests au CBBS (Charnay Basket Bourgogne Sud). Elle est admise et évolue aujourd'hui au sein de l'équipe amateur U.13 Région.

Quand on l'interroge sur ses qualités de basketteuse, elle précise que sa taille n'est peut-être pas son atout premier, mais qu'elle compte sur sa vitesse, son agilité et ses capacités d'accélération, des compétences particulièrement importantes pour être meneuse de jeu. Et puis à Mâcon on sait bien qu'avoir été retoqué en raison d'une taille quelque peu inférieure aux standards usuels n'empêche rien... Timéa a un rêve, devenir professionnelle et, du haut de ses 11 ans, tout comme Antoine Griezmann, pourrait faire sienne la citation d'Antoine de Saint-Exupéry qui dit « Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité ». A ce stade de la conversation, son papa ne manque pas de rappeler l'impérieuse nécessité pour Timéa de réussir d'abord dans ses études. Qu'à 15 ans Timéa puisse afficher la même réussite qu'Élise, c'est ce que nous lui souhaitons.



⁽³⁾ Le Centre de formation du CBBS et le lycée Lamartine sont liés par une convention pour offrir aux jeunes recrues formation sportive et scolarité dans des conditions optimales.

DES INDÉSIRABLES

Le frelon asiatique : beaucoup d'informations circulent autour de lui, mais le connaissons-nous vraiment ?

- Aujourd'hui dénommé frelon à pattes jaunes
- Insecte venu de l'autre bout du monde dans les années 2000 dans le sud-ouest ⁽¹⁾. Aujourd'hui on peut dire qu'il a colonisé toute la France. La Corse que l'on croyait préservée est touchée : l'espèce y a été signalée pour la première fois en août 2024.
- Ses caractéristiques
 - Une tête noire et un visage orange
 - Un thorax noir
 - L'extrémité des pattes jaune
 - Un abdomen noir avec une large bande orangée
- Classement : espèce exotique envahissante
- Cycle biologique annuel : seules les femelles fondatrices de la nouvelle génération survivent à l'hiver. Déjà fécondées, elles se mettent en hivernage dans des endroits abrités (ruche vide, cabane de jardin, trou de mur, bord de toit, roncier...) et émergent au printemps pour fonder de nouvelles colonies.

• Prédateur généraliste et opportuniste : il chasse les insectes les plus abondants, tels que les mouches, les guêpes, les papillons, les araignées et, au grand dam des apiculteurs, il dévore avec un appétit d'ogre les abeilles domestiques au point de décimer des ruches entières, sans parler du risque qu'il fait peser sur le processus de pollinisation déjà fragilisé par bien d'autres phénomènes.

Les effets dévastateurs du frelon à pattes jaunes, en tout premier lieu sur la filière apicole ⁽²⁾, sont tels, qu'après des années d'actions sans réelle coordination, ni évaluation centralisée, un plan national de lutte associant diverses organisations agricoles apicoles et sanitaires, a été adopté en février 2024 par GDS France ⁽³⁾ et FREDON France ⁽⁴⁾ pour la protection des ruchers, de la biodiversité et de la santé humaine. Ce plan insiste sur la nécessité de sensibiliser au-delà du seul cercle des apiculteurs et d'associer le grand public à la bataille contre le frelon à pattes jaunes. **Le piégeage est un des outils du dispositif de lutte, mais attention pas n'importe quel piégeage et pas n'importe où.**



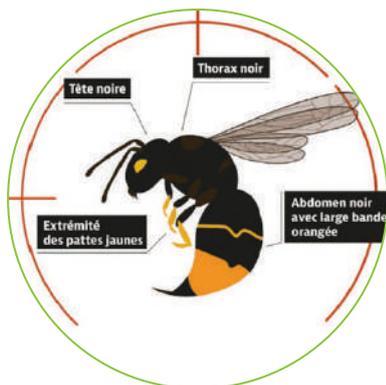
Le piégeage, en principe du mois de juin jusqu'à début novembre, **est à réserver aux zones situées à proximité des ruchers ou à proximité des zones où des nids auraient été détectés tardivement après le départ des fondatrices**, en utilisant des pièges équipés de cônes d'entrée. Sont cités dans le plan national de lutte le piège japonais, le piège coréen à ailes et le piège nasse à grilles Néoppi jaunes.

⁽¹⁾ Selon l'enquête scientifique menée par le Muséum National d'Histoire Naturelle, une reine frelon asiatique, déjà fécondée, s'est glissée dans une poterie à Shanghai, puis a voyagé par container jusque chez un horticulteur importateur de plantes et poteries, avant de s'échapper des cartons pour fonder la première colonie française.

⁽²⁾ En France les pertes annuelles pour la filière apicole dues à ce frelon sont évaluées à 11,9 millions d'euros.

⁽³⁾ GDS France : Groupement de Défense Sanitaire spécialisé dans le domaine animal

⁽⁴⁾ FREDON France : Fédérations Nationales des Organismes à Vocation Sanitaire spécialisées dans le domaine végétal



Alors, **en tant que particuliers** :

- **Prenons de la distance avec tous les messages qui fleurissent au printemps** dans la presse et sur internet... pour nous inciter à fabriquer des pièges notamment avec des bouteilles en plastique ou des bocaux. Malgré des adaptations, **leur sélectivité reste mauvaise** : beaucoup trop d'autres insectes sont capturés et le remède pourrait se révéler à terme très préjudiciable aux écosystèmes.
- **Et surtout gardons les yeux grands ouverts pour détecter nids primaires et nids secondaires et alertons ceux qui ont en charge leur destruction : c'est dans la détection et le relais d'information que nous sommes vraiment utiles !**



Nid primaire

À Crottet, c'est très simple : il suffit d'appeler la mairie en indiquant très précisément la localisation du nid (une photo est toujours appréciée). Nos pompiers, dotés par la municipalité de tout l'équipement nécessaire à ce type d'intervention jusqu'à une vingtaine de mètres de hauteur⁽⁵⁾ seront dépêchés sur place au plus tôt.

La destruction est enregistrée dans une base de données, ce qui permet de suivre le déploiement et la densité du frelon à pattes jaunes sur un département, une région puis à l'échelle de la France, d'apprécier à chaque niveau la pertinence des dispositifs mis en place



ou encore d'allouer des aides spéciales. Ainsi, en mars 2024, le département de l'Ain a voté une aide exceptionnelle pour l'acquisition de 1000 pièges sélectifs à destination des communes.

En 2024, les pompiers de Crottet ont détruit une quinzaine de nids de frelons à pattes jaunes, avec un point culminant en automne : avec la chute des feuilles il est bien plus facile de repérer les nids secondaires, toujours implantés à grande hauteur et d'une taille parfois impressionnante. Apprenons à regarder en l'air en fin d'été et en automne.

Stop à la prolifération des corbeaux !

Sans dispositif de régulation depuis des années, ces volatiles ont proliféré en toute tranquillité sur notre territoire générant, au grand dam de nos agriculteurs, bien des dégâts sur les cultures durant la période des semis de printemps.

Utiliser des semences de maïs traitées auxquelles ces animaux vont un jour ou l'autre finir par s'habituer, mettre des effaroucheurs souvent incompris par le voisinage et implanter des armées d'épouvantails, c'est insuffisant. Les équilibres d'antan doivent être retrouvés et nul besoin de monter des dossiers compliqués pour le démontrer : il suffit de regarder des champs noirs de corbeaux⁽¹⁾ ou d'observer leur vol en fin de journée lorsqu'ils regagnent leur dortoir... C'est ce qui a été présenté par M. le Maire à Mme la Préfète avec une synthèse des entretiens menés avec nos agriculteurs.

La réponse est à la hauteur de nos attentes : sur la base d'une demande écrite de la mairie à la Direction Départementale du Territoire de l'Ain (DDT), une autorisation sera délivrée au bénéfice des chasseurs pour tirs jusqu'au 10 juin 2025 avec très vraisemblablement la participation du lieutenant de l'ouvriererie du secteur.

C'est une opération de régulation, mais en aucun cas une opération d'éradication. Les corvidés, classés ESOD (Espèce susceptible d'occasionner des dégâts), sont aussi des équilibreurs naturels dont nous avons grand besoin.

⁽¹⁾ Peut-être devrions-nous dire corneilles plutôt que corbeaux, mais la distinction est un peu difficile pour qui n'est pas suffisamment observateur ou spécialiste des corvidés...

⁽⁵⁾ Au-delà de 20 m et sur demande du SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) de Crottet, c'est le CIS de Pont-de-Veyle (Centre d'Incendie et de Secours) de Pont-de-Veyle qui intervient



Photos : Patrick DURANDIN

ENVIE DE S'ENVOLER, C'EST POSSIBLE CHEZ NOUS...

Le club ULM a été créé en 1989 par une association de pilotes d'Ultra Léger Motorisé dont le premier fut un habitant de Crottet, Patrick Diaz

Le Club qui regroupe des amateurs de vol libre est installé à l'angle du chemin des Meuniers et du chemin des Gaudes.

Les 2 hangars et la piste d'environ 300m forment la structure qui compte 24 membres dont 20 pilotes. Parmi eux, trois habitent la commune de Crottet, les autres sont des communes alentours.

En individuel ou par petit groupe les pilotes guettent la bonne météo pour le plaisir d'aller voir d'en haut les paysages de la région et de retrouver avec leur pendulaire les sensations de liberté.

Depuis le 9 mars dernier, Thierry Degerinne assure la présidence de l'association avec Pascal Boistier comme trésorier et Patrick Durandin comme secrétaire.

La plupart des pilotes ont leur propre machine, mais le club possède un ULM pendulaire qu'il met à la location pour les pilotes brevetés. Les machines permettent des vols d'une à quatre heures selon le volume du réservoir.

L'objet de cette association, où la convivialité règne autour d'une passion partagée, est de faire vivre l'activité et de faire découvrir ce loisir aérien. Si vous rêvez d'être un oiseau, le club vous propose un baptême à partir de 20 minutes et jusqu'à une heure de vol en passager. Pour faire un cadeau à vos amis ou à vos proches, vous pouvez demander un bon « baptême de l'air ».

Ces passionnés de l'aviation légère vont innover en 2025 en proposant **une porte ouverte le dernier week-end de septembre (le jour de la fête de l'aviation)** où seront proposées des visites et différentes explications de l'activité.

*Vous pouvez contacter ce club au 06 52 38 01 88
ou via Club.ulm.crottet@gmail.com*





UN PRINTEMPS 2024 RICHE EN DIVERTISSEMENTS !



- Une pièce de théâtre proposée le 10 mars par Crottet Évasion, intitulée « Un beau salaud » de Pierre CHESNOT et interprétée par la troupe Scarena de Lescheroux ;
- Un récital au piano par Jean-Baptiste MATHULIN proposé par la municipalité le 6 avril à l'église. Que les non-initiés à la musique classique se rassurent, c'était très abordable et varié, l'artiste prenant soin avant chaque morceau de présenter le compositeur et d'expliquer ce qu'il va jouer avec ses propres ressentis. Qu'on se le dise, Jean-Baptiste MATHULIN revient à Crottet en 2025 : ce sera le 5 avril. N'hésitez pas à venir quel que soit votre environnement musical !
- Une pièce de théâtre proposée le 25 mai par la municipalité, intitulée « Hôtel des deux mondes » de Éric Emmanuel SCHMITT et interprétée par la troupe des Balladins de Bâgé-le-Châtel.

Pêle - Mêle

UN INCONTOURNABLE POUR NOS AÎNÉS : LE REPAS DES TÊTES BLANCHES QUI S'EST TENU LE 5 OCTOBRE

Moment de retrouvailles et de convivialité autour d'une bonne table : Coco et Fred de la Villa Bressane étaient aux manettes pour le plus grand plaisir des convives, sans oublier une animation tout en chansons, en couleurs et en paillettes... de quoi prendre un grand bol de bonne humeur en renouant les liens avec toute une génération.



OCTOBRE ROSE, GRANDE MOBILISATION POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN AVEC UNE ANNÉE 2024 QUE L'ON RETIENDRA À CROTTET POUR LES ÉVÉNEMENTS QUI S'Y SONT TENUS !



Le 5 octobre, en présence des représentants de la délégation de Pont-de-Veyle de la Ligue contre le Cancer qui avait été associée à l'opération initiée par Emie et Julie (coiffeuse et maquilleuse regroupées au sein de « enparfaitaccord »), se tenait un marché semi-nocturne à la Villa Bressane, soucieuse d'agir concrètement pour cette grande cause. Le marché a réuni pas loin d'une vingtaine d'exposants. Tous ont reversé à la ligue 10% de leur chiffre d'affaires du jour, tout comme la Villa Bressane sur les 100 parts de rougail préparé et vendu pour l'occasion. Ainsi un peu plus de 1.000 € ont été reversés à la ligue. La municipalité sera aux côtés de la Villa Bressane et de la Ligue pour l'organisation de l'édition 2025.



Le 12 octobre, notre commune qui avait été retenue par la délégation de Pont-de-Veyle de la Ligue contre le Cancer, présidée par Bernard Poulet, accueillait la traditionnelle dictée d'Octobre Rose, avec un bilan très positif quant à la participation. Plus de quarante personnes se sont confrontées à un texte

d'Érik Orsenna intitulé « La grammaire est une chanson douce ».

Les meilleures ont été récompensées par des livres et des bons d'achat offerts par la Fnac de Mâcon.



LE POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS DU 19 OCTOBRE

C'est un moment dédié à celles et à ceux qui viennent de faire de Crottet leur commune de résidence. Élus et associations se présentent, parlent de leurs actions et de leurs projets, puis un temps d'échanges informel et fort sympathique s'engage entre les uns et les autres autour d'un rafraîchissement et de petites choses à grignoter. Les bases du lien sont posées...



PÊLE - MÊLE



LE REPAIR CAFÉ VAL DE SAÔNE DE MÂCON S'INSTALLE À CROTTET LE 5 DÉCEMBRE

C'est un aboutissement pour Chantal Collard, 4ème adjointe, en charge de la commission Affaires Culturelles & Vie Associative, qui avait placé ce concept au cœur de ses objectifs pour la mandature en cours, tout comme le pot des nouveaux arrivants ou encore la relance du marché de Noël suite à la dissolution du Comité des Fêtes...

Les contacts avaient été pris il y a bien longtemps, mais la conversion contrainte de la salle des fêtes en cantine scolaire avait tout bloqué. L'ouverture de la nouvelle Cantine-Garderie opérée, tout devenait possible et tout a été fait pour que le projet devienne réalité sans plus attendre.

En présence de Martine Dumas, Présidente de l'Association, près de quarante bénévoles, parfaitement outillés et organisés et aux compétences incroyables, ont investi les lieux. Ils ont accueilli tout au long de la journée 89 personnes pour un bilan très positif : 51 objets restitués réparés, 21 objets diagnostiqués réparables moyennant une intervention parfaitement identifiée à pratiquer chez l'utilisateur ou chez un réparateur. Seuls 17 objets n'ont pu être « sauvés ».

La municipalité adresse tous ses remerciements à la Présidente et aux bénévoles du Repair Café Val de Saône pour cette belle et très utile journée.



LA CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE DU 7 DÉCEMBRE

Temps de recueillement pour les sapeurs-pompiers de Crottet placés sous le commandement de l'Adjudant-Chef Daim et en présence de M. le Maire.

Après une minute de silence devant le monument aux morts et un dépôt de gerbe, tous se sont rendus au cimetière du village pour s'incliner sur les tombes de trois des leurs récemment disparus : Dominique ESCLATINE et André RETY tous deux décédés en 2024 et Roger CHAMBARD décédé en 2021.



LE MARCHÉ DE NOËL DU 14 DÉCEMBRE

Après les grosses difficultés rencontrées pour le relancer et, même s'il requiert toujours un très gros travail de préparation, on peut aujourd'hui dire que le marché de Noël de Crottet est sur les rails. Il attire exposants et public pour un moment bien agréable. L'édition 2024 a été à la hauteur de nos attentes, semble-t-il, de vos attentes.

calendrier 2025

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025 MAIRIE ET ASSOCIATIONS

Janvier

- DIMANCHE 5** VŒUX DU MAIRE À 10 H 00 - Salle des Fêtes
DIMANCHE 12 LOTO - ROBIN SPORT - Salle des Fêtes
SAMEDI 18 SAINT SÉBASTIEN - LES ARCHERS
Salle des Fêtes
VENDREDI 31 BELOTE À LA VACHE - CLUB DE L'AMITIÉ
Salle des Fête

Février

- Dimanche 9** Loto - CSMM Sport - Salle des Fêtes
Vendredi 14 Assemblée Générale Fleurs et Nature
Salle des Fêtes
Dimanche 23 Assemblée Générale Collection et Histoire
Salle des Fêtes

Mars

- Mercredi 5** Journée de la Femme - Les Archers
Dimanche 9 Théâtre - Crottet Évasion - Salle des Fêtes
Mercredi 12 Journée de la Femme - Les Archers
Samedi 15 Randonnée du Printemps
(cyclos , VAE, VTT et pédestre) - ASL
Dimanche 16 Loto - Robin Sport - Salle des Fêtes
Vendredi 21 Carnaval des enfants et vente à emporter
Sou des Ecoles
Samedi 22 Matinée écocitoyenne
Opération « Nettoyons la nature »
Dimanche 23 Loto - CSMM Sport - Salle des Fêtes
Lundi 24 Fête du court métrage - Bibliothèque
Salle des Fêtes
Samedi 29 Banquet des classes en 5 - Salle des Fêtes

Avril

- Samedi 5** Journée porte ouverte
Amicale Boule de Crottet
Samedi 5 Concert piano (Jean-Baptiste MATHULIN)
Commune - Eglise
Dimanche 6 Loto - Club de l'Amitié - Salle des Fêtes
Vente à Emporter - Les Conscrits de 86
Dimanche 13 Loto - Racing Sport 2000 - Salle des Fêtes
Samedi 26 Parcours sportif des pompiers
Dimanche 27 Thé dansant Frédéric Buch
et Myriam Thiebaut - Crottet Evasion - LAIZ

Mai

- 1er au 4 mai** Fête foraine
Jeudi 8 Commémoration du 8 mai à 10h00
Samedi 10 Concours de pétanque sur invitation
Amicale Boule de Crottet
Dimanche 18 Concours des Archers - Terrain d'entraînement
Loto - Rallye Jump Team - Salle des Fêtes
Samedi 24 Théâtre - Commune - Salle des Fêtes

Juin

- Lundi 9** Randonnée de Pentecôte
(Cyclos et Vélo à assistance électrique) - ASL
Dimanche 15 Les Archers Concours amical
et Porte Ouverte - Terrain d'entraînement
Samedi 28 Concours de Pétanque sur invitation
Amicale Boule de Crottet

Août

- Dimanche 10** Loto - CSMM Sport - Salle des Fêtes
Vendredi 15 Fête du Battage - Histoire et Collection
Mardi 19 Commémoration assassinat Armand Veille
Commune - St Clément à Mâcon
Dimanche 24 Les Archers - Porte Ouverte
Terrain d'entraînement

Septembre

- Dimanche 7** Loto - Rallye Jump Team - Salle des Fêtes
Samedi 13 Concours de pétanque sur invitation
Amicale Boule de Crottet
Dimanche 14 Porte Ouverte - Les Archers
Terrain d'entraînement
Dimanche 21 Vide dressing - Conscrits de 1986
Samedi 27 Journée porte ouverte - Club ULM
Terrain d'ULM

Octobre

- Vendredi 3** Assemblée Générale - Les Archers
Salle de réunion
Samedi 4 Repas des Têtes Blanches - Commune
Salle des Fêtes
Dimanche 5 Octobre Rose - Commune - Salle des Fêtes
Dimanche 12 Loto - Club de l'Amitié - Salle des Fêtes
Dimanche 19 Contre la Montre Individuel et Gentleman
Cyclistes - ASL - Saint-André-d'Huiriât
Dimanche 26 Loto - Collection & Histoire - Salle des Fêtes
Concert Celtique - Crottet Évasion - Laiz

Novembre

- Dimanche 2** Matinée saucisson
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 9 Loto - ASL - Salle des Fêtes
Mardi 11 Commémoration du 11 novembre à 10h00
Dimanche 16 Loto - Sou des Écoles - Salle des Fêtes
Dimanche 23 Loto - CSMM SPORT - Salle des Fêtes
Vendredi 28 Belote coïchée - Club de l'Amitié
Salle des Fêtes
Samedi 29 Assemblée Générale
Amicale Boule de Crottet
Assemblée Générale - ASL
Samedi 29 Marché de Noël - Crottet Évasion - Colmar

Décembre

- Dimanche 7** Vente de sapins - CSMM Sport
Samedi 13 Marché de Noël - Commune
Dimanche 21 Loto - Robin Sport - Salle des Fêtes

DIMANCHE 4 JANVIER 2026 – VŒUX DU MAIRE À 10H00 À LA SALLE DES FÊTES